

Malade, Françoise Hardy veut «partir bientôt et de façon rapide»

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 3 heures,
Mis à jour il y a 2 heures



L'interprète de *Comment te dire adieu*, qui doit fêter ses 80 ans le 17 janvier 2024, s'est déjà déclarée à plusieurs reprises en faveur de l'euthanasie ces dernières années. PATRICK KOVARIK / AFP

«C'est un cauchemar», explique la chanteuse suivie pour les suites d'un cancer du pharynx en détaillant les maux dont elle souffre.

La chanteuse Françoise Hardy, suivie depuis plusieurs années pour les suites d'un cancer du pharynx, vit un «cauchemar» et veut «partir bientôt et de façon rapide», selon une interview parue dans *Paris Match* ce jeudi.

L'interprète de *Comment te dire adieu*, qui doit fêter ses 80 ans le 17 janvier 2024, s'est déjà déclarée à plusieurs reprises en faveur de l'euthanasie ces dernières années. Un projet de loi sur la fin de vie doit être présenté courant février. À la question «Que peut-on vous souhaiter?», la chanteuse répond : «Partir bientôt et de façon rapide, sans de trop grosses épreuves, comme l'impossibilité de respirer.» Interrogée par le magazine sur ses projets, à la dernière question, Françoise Hardy lâche encore: «Partir dans l'autre dimension le plus tôt, le plus vite et le moins douloureusement possible.»

«Depuis mes dernières et récentes radiothérapies, je vais mal car mon œil droit voit tout très flou et est douloureux. Ma narine du même côté est tout le temps bouchée, détaille-t-elle. La bouche et l'arrière-gorge sont encore plus asséchées. C'est un cauchemar.» « À cause de ma vision détériorée, je ne peux plus lire. Je ne peux même plus regarder la télé, ce qui, quand je tombais sur un bon film, était la meilleure façon de déconnecter», regrette l'ancienne compagne de Jacques Dutronc, avec qui elle a un fils, le chanteur Thomas Dutronc. Françoise Hardy évoque encore son mental «détruit» par la maladie et explique que ses 55 radiothérapies «lui ont fait perdre la mémoire de trop de choses». Elle déplore aussi un «manque d'équilibre».

Le projet de loi sur le modèle français de la fin de vie, promesse d'Emmanuel Maprou, sera présenté courant février, après un plan décennal sur les soins palliatifs, a annoncé récemment Agnès Firmin Le Bodo, ministère déléguée aux Professions de santé. Sur ce texte aussi attendu que sensible, l'exécutif a plusieurs fois repoussé l'échéance, au grand dam des partisans d'un changement de législation.

Après la convention citoyenne sur la fin de vie, majoritairement favorable à une aide active à mourir, Emmanuel Maprou avait demandé à ses ministres un projet de loi avant la fin de l'été 2023.

La rédaction vous conseille

- [Françoise Hardy à l'honneur lors de l'Hyper Weekend Festival](#)
- [Agnès Firmin Le Bodo au Figaro: «Le projet de loi sur le modèle français de la fin de vie sera présenté en février»](#)
- [Découvrez la collection «Le meilleur du prix Goncourt»](#)

Sujets

[Françoise Hardy](#)[Emmanuel Maprou](#)